

Journal du Lot 10^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d ^e —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le Boche ne veut pas payer la casse. Cyniquement, la presse ennemie établit que le « peuple » allemand ne doit rien parce qu'il n'a aucune responsabilité dans le conflit ! Pourtant, il faut payer. Qui ? Eux ou nous ?... — L'abdication du Kaiser ; la Komédie continue. Faisons étalage de notre force sur le Rhin. Les Barbares ne comprennent pas d'autre langage.

Les Boches rient au scandale parce que les Alliés émettent la naturelle et légitime prétention de leur faire payer la casse. Nous sommes loin de l'époque où les Barbares mettaient en pratique — avec quelle cruauté ! — le conseil impérieux d'Hindenburg : « Soyez durs ! ». Aujourd'hui nos ennemis gégnards se répandent en lamentations sur les justes rigueurs qu'ils prévoient pour le règlement du compte de peuple à peuple.

C'est d'abord la Bavière qui espère s'en tirer sans trop de mal en « mangeant le morceau » et en sollicitant une paix séparée.

C'est, en Allemagne, la presse socialiste qui atteste bruyamment que le peuple n'a aucune responsabilité dans le crime atroce ! Le Vorwärts écrit avec un incroyable cynisme : « Le peuple allemand a fait la guerre malgré lui. Ce sont l'empereur, les généraux et les hobereaux qui sont responsables du massacre ; par conséquent, du moment que le peuple allemand a renversé ses anciennes idoles, il doit être considéré avec sympathie par les autres peuples, qui doivent oublier le passé et le traiter en frère. »

Malgré lui ! C'est malgré lui que le soldat boche a volé, pillé, brûlé, violé, saccagé, martyrisé, assassiné dans les pays envahis ! Le malheur est que, sans l'ombre d'une exception, TOUTE la presse allemande, de l'extrême droite à l'extrême gauche, a pendant quatre années, glorifié le soldat boche, vandale accompli.

C'est seulement quand les Alliés vont présenter la note à payer que l'on songe à esquiver les responsabilités.

La Frankfurter Zeitung estime, pour sa part, que les exigences des Alliés sont « insensées » parce qu'elles seraient « le point de départ de l'esclavage d'un peuple libre et vaillant ! »

Ah ! ils s'inquiétaient peu de l'esclavage qui menaçait les Alliés, nos ennemis, lorsque, répondant aux légitimes plaintes des Roumains pressurés, les délégués allemands déclaraient : « Vous apprécierez la modération (!) des conditions imposées par le traité de Bucarest lorsque vous connaîtrez celles qui seront imposées aux Puissances occidentales... après la victoire des Empires Centraux » (Livre Blanc).

Cette même Frankfurter Zeitung a une singulière façon de justifier la nécessité (...) des dévastations opérées en Belgique et en France :

« La France était notre plus redoutable adversaire. Il était nécessaire de combattre sur son territoire ; il faut tenir compte de ce fait. Il faut considérer également que depuis deux ans déjà, le peuple allemand était disposé à faire la paix. Les dévastations pendant les retraites n'ont été que la conséquence d'une continuation de la guerre qui nous a été imposée. Et enfin la guerre sous-marine... Elle a causé de grandes calamités, mais nombreux sont les Allemands qui ont cru voir en elle un moyen d'échapper à la famine et à l'émiettissement. Rendre responsable de ces dommages celui qui perdrait inhumain. — La paix doit être conclue de peuple à peuple. Après d'innombrables souffrances elle doit rapprocher les peuples les uns des autres. »

Admirez l'impudence du raisonnement : il était nécessaire de faire la guerre en France, donc l'Allemagne ne saurait être rendue responsable des dévastations. Au surplus, au bout de deux ans de lutte, les Boches avaient acquis la certitude qu'ils ne pourraient vaincre. Ils se sont donc obstinés à solliciter une paix qu'on leur

a refusée. Par suite, les Alliés sont seuls responsables des horreurs qui ont suivi ! C'est tout juste si la bonne feuille n'émet pas la prétention d'obliger ces Alliés à verser une indemnité aux Barbares. Pourtant, le journal allemand pense qu'un seul moyen équitable peut terminer la guerre : les peuples doivent « se rapprocher », se réconcilier... s'embrasser !

C'est aussi la théorie de certains de nos socialistes dont le cœur débordé de tendresse pour les Bandits qui ont martyrisé nos frères du nord... Avant de se laisser aller à un sentiment qui serait criminel, il serait bon de lire et de commenter le nouveau rapport que vient de dresser — après un voyage dans la région de Lille — la Commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens. C'est un point sur lequel nous reviendrons sans doute, ce qui nous permettra d'insister plus longuement sur la cruauté et l'infamie insupportables des soldats de Guillaume.

Pour l'instant, il convient de s'en tenir au point précis qui nous occupe : Des dégâts effroyables ont été commis, qui doit payer ?

Voilà la question. Car le problème est posé, la solution est obligatoire : il faut payer. Il faut payer les dégâts, il faut payer les reconstructions, il faut payer les pensions des glorieux blessés, celles des malheureuses veuves ou orphelins, il faut payer les arrérages des emprunts de guerre... Tout cela forme un joli total de milliards annuels. Nos bons internationalistes entendent-ils dire que les Boches ne doivent pas régler cette dette. Et que nous devons, par surcroît, tendre une main fraternelle aux assassins ?

Admettons l'hypothèse. La réconciliation est faite, l'heure de solder les comptes n'arrivera pas moins. Les Boches ayant, de par la volonté de nos socios-défaitistes, la libre disposition de leurs ressources pour développer leur industrie, c'est aux Français, aux Belges, aux Anglais, à tous les Alliés, attaqués, ruinés, que reviendra l'entière charge de payer l'addition. Tous, de Dunkerque à Bayonne, de Brest à Belfort, nous aurons pour devoir de vider nos poches jusqu'au dernier centime.

Pardon, objecteront les socios amis des Boches, on fera payer les capitalistes seuls. Et on espère ainsi supprimer, chez nous, les protestations indignées du peuple. — (N'oublions pas que le capitaliste n'est pas ici, celui qui possède beaucoup, c'est l'ensemble de tous ceux qui ont quelque chose, y compris les artisans modestes qui, par une vie de labeur acharné, ont fait quelques maigres économies).

Voyons les conséquences. M. Gustave Lanson, professeur à la Sorbonne les exprime en quelques mots heureux dans l'Informateur Civique :

« Pourquoi ne pas faire payer plutôt les capitalistes allemands ? — Mais si on les ruine, ce sera le chômage et la famine pour l'ouvrier allemand, la misère pour la Démocratie allemande. »

— Alors, vous préférez ruiner le capitaliste français, pour que le chômage et la famine tombent sur l'ouvrier français, et la misère sur la démocratie française ?

Voici ce qu'il faut bien comprendre : cela tient en deux mots. Quelqu'un doit payer. QUI ? Eux ou Vous ?

Choisissez. Vous ne pouvez décharger les Boches sans vous charger.

Comprenez bien que tout le jargon d'humanitarisme internationaliste dont on étourdit, n'est que pour vous dorser la pilule, et qu'au fond toutes les belles phrases signifient :

« Payez, Français, pour que les Allemands ne payent pas ce que les Allemands ont cassé. »

Y a-t-il beaucoup de Français qui se rallieront à cette thèse de nos internationalistes ?

« L'empereur a renoncé au trône » avait affirmé le chancelier Max de Bade. — Guillaume n'est plus qu'un simple civil, déclarait le gouvernement hollandais à qui les Alliés reprochaient l'hospitalité offerte au Kaiser. — L'empereur et le Kronprinz ont abdicé, proclamait

aussi Scheidemann dans son discours du 9 novembre... Les affirmations se multipliaient. Les mensonges également. Guillaume n'avait renoncé à rien, puisque son abdication... incomplète date du 28 novembre. Eternellement le Boche restera menteur et hypocrite.

Cet incident doit nous mettre sur nos gardes. Plus que jamais méfions-nous de la félonie des Barbares. N'est-ce pas hier que Germania, le grand organe catholique allemand, s'écriait, parlant aux Autrichiens : «...Aidez-nous à reconstruire le NOUVEAU EMPIRE d'Allemagne, le nouveau monde d'Allemagne. » Ces gens-là ne désarment pas, ils ne renoncent pas à leurs projets, ils comptent même sur NOS internationalistes pour seconder leurs desseins.

Cela nous donnerait le regret que l'armistice ait été signé avant que nos soldats soient entrés en vainqueurs en Germanie, si nous ne songions aussitôt aux milliers de vies épargnées. Mais ce revirement insolent chez les Barbares doit décider les Alliés à prouver aux Germains qu'ils sont bien des vaincus. Un triomphe modeste desservirait notre cause, il enhardirait nos ennemis qui songent déjà à une lutte nouvelle. Il faut donc que les armées héroïques qui ont abattu le monstre affirment toute leur puissance sur la rive droite du Rhin, afin de provoquer chez nos ennemis de salutaires réflexions. Il faut que l'Allemand puisse juger par lui-même de l'écrasante puissance de nos poils, de la misérable petite armée anglaise, de ces formidables légions américaines dont on niait, là-bas, l'existence.

L'Allemagne n'est pas vaincue, elle subit un de ces revers de fortune si fréquents dans l'histoire, ne cessent de répéter les chefs boches. Prouvons par des démonstrations impressionnantes que c'est là un mensonge intéressé. Prouvons surtout que le Rhin n'est pas la barrière infranchissable que suppose le peuple allemand. Oui, comme le dit le Temps, nous devons à jamais détruire quelque chose sur le Rhin : « la néfaste illusion qu'il est pour l'Allemagne un boulevard d'impunité et une ligne d'attaque à volonté contre les Gaules, Belgique ou France. »

Le Rhin allemand avec toutes ses conséquences politiques « n'est plus qu'une idée du passé. »

C'est une vérité qu'il importe aux Alliés de proclamer dans les provinces germaniques par des manifestations de nature à frapper l'esprit du peuple allemand d'une façon définitive. Si nous ne voulons pas être dupes dans l'avenir, affirmons notre puissance. Le Boche ne s'incline que devant la force brutale. Quand le peuple saura, par lui-même, que nous sommes les plus forts, il renoncera à seconder les secrets projets du parti militariste.

Étalons notre force. C'est le seul langage que comprenne le Boche.

A. C.

Billet Parisien

Vers la démocratie Nouvelle

A l'heure où les Alliés s'apprennent à discuter les termes de la paix victorieuse qui assurera le triomphe du droit, il nous faut songer plus sérieusement qu'on ne le fait à l'œuvre de rénovation qu'il conviendrait de préparer et de faciliter par la propagande d'aujourd'hui.

— (Notre correspondant s'étend, ici, sur l'œuvre néfaste des « politiciens »). — Ces détestables éducateurs de la démocratie, dit-il ensuite, vont tout tenter pour conserver un pouvoir dont ils ont fait l'usage qu'on sait. La prochaine démission de leur fonction leur fournira un prétexte pour se livrer aux surenchères qui leur sont habituelles. Et ils espèrent qu'une fois de plus la foule aveuglée prendra pour guides les mauvais bergers d'hier.

Heureusement, quelques hommes se sont rencontrés, qui ont eu le courage d'entreprendre l'éducation politique de la démocratie, qui ont eu l'audace — il n'y a pas d'autre mot — de dire la vérité au peuple et de le mettre en garde contre les fautes qui sont en même temps les profiteurs. Plaçant la République au-dessus des faillites et des incapacités des vieux partis qui ne traduisent plus les aspirations des Français et ne représentent que le régime de guerre et que la loi martiale et les conseils de guerre restent en vigueur.

Ne vous exposez pas à faire con-

naissance avec eux, il vous en cuirait. »

« Elle exige de tous la plus stricte obéissance. »

INFORMATIONS

Olemenceau et Foch à Londres

MM. Clemenceau, le maréchal Foch, Orlando et Sonnino ont débarqué dimanche à Douvres un peu avant midi.

La traversée a été plutôt mauvaise. La mer était grosse.

Des détachements de soldats et de marins jetés ont rendu les honneurs sur la tête de l'amirauté où ils ont débarqué.

Ils sont partis pour Londres par le train royal, à 12 h. 15.

Une foule enthousiaste se pressait dans la gare et poussa de vigoureux hurras en l'honneur de M. Clemenceau et du maréchal Foch, qui furent reçus par le duc de Connaught.

Devant l'ambassade de France, la foule manifesta longuement en faveur de la France.

Les éloges de la presse anglaise

Tous les journaux souhaitent la bienvenue au maréchal Foch et à M. Clemenceau qu'ils saluent en de larges manchettes et par des articles élogieux.

Les journaux illustrés contiennent une longue série de portraits et photographies de ces héros illustres.

Un langage de Français

En prenant possession de ses fonctions, le nouveau maire de Metz, M. Prével a adressé à la population une éloquent proclamation dans laquelle il salue avec joie et fierté le retour à la France de l'Alsace et de la Lorraine.

Mais M. Prével ne s'est pas contenté d'adresser un salut cordial à ses administrés libérés du joug allemand, il a tenu à avertir les administrés d'origine allemande, et restés dans la ville de Metz qu'il ne supportera de leur part aucune insolence, aucune attitude hostile à la nouvelle administration.

« Vous, Allemands d'origine, leur crie M. Prével, qui êtes aussi habitants de Metz et, comme tels, soumis à mon administration, peut-être vous demandez-vous avec frayeur ce qui vous attend.

J'ai été, en 1914, une des premières nombreuses victimes de la brutalité de votre gouvernement, qui n'a pas eu honte de faire jeter dans d'infâmes prisons et de les traiter ignominieusement de paisibles citoyens qui s'étaient toujours montrés respectueux de vos lois.

Qui oserait dire qu'une rude vengeance ne serait pas légitime aujourd'hui ?

Mais, je viens de le dire, nous sommes Français, et un Français sait placer au-dessus de tout le devoir, l'équité et la justice.

Vous êtes mes administrés, je vous traiterai loyalement comme tels. Je ne vous demande pas d'hypocrites manifestations d'un patriotisme français que vous n'avez pas.

Je veillerai à la sauvegarde de vos droits légitimes jusqu'à la conclusion du traité de paix qui fixera votre sort définitif.

Juste-là, je ne vous demande qu'une chose : c'est de rester dignes, vous aussi, et de méditer dans la retraite sur votre situation de vaincus.

Moyennant quoi, vous pourrez jouir de la liberté qui est l'essence de la France.

Mais à ceux qui ne suivraient pas cette méthode, je donne ici un public et solennel avertissement.

Si qui que ce soit d'entre vous s'avise de provoquer des troubles, d'exciter la population ou de la narquer, d'occasionner du désordre de quelque manière que ce soit, je saurai procéder à une répression énergique et impitoyable.

Les fautes de désordre seront immédiatement arrêtées et déferées aux conseils de guerre, et ils apprendront à leurs dépens qu'en France la liberté n'exclut pas la sévérité nécessaire au maintien de l'ordre.

Allemands, habitants de Metz, n'oubliez pas que nous sommes encore sous le régime de guerre et que la loi martiale et les conseils de guerre restent en vigueur.

Ne vous exposez pas à faire con-

naissance avec eux, il vous en cuirait. »

« Elle exige de tous la plus stricte obéissance. »

« L'autorité militaire alliée prend le commandement du pays. »

« Tout individu convaincu d'un crime ou d'un délit, qu'il soit auteur ou complice, sera immédiatement arrêté et traduit en conseil de guerre. »

« Toute infraction aux arrêtés portés à la connaissance des populations, comme tout refus d'obéir aux ordres donnés, seront sévèrement châtiés. »

« La présente proclamation consacre l'occupation du pays par les armées alliées. Elle marque à chacun son devoir, qui est d'aider à la reprise de la vie locale dans le travail, le calme et la discipline. Que tous s'y emploient activement. »

Une indécente démarche

La « Gazette populaire de Cologne » publie une lettre du cardinal Hartmann au cardinal Mercier, priant ce dernier d'user de son influence afin d'obtenir un adoucissement des conditions de l'armistice en faveur des femmes et des enfants d'Allemagne.

Quel toupet ! Est-ce que le cardinal boche intervint pour faire respecter le cardinal Mercier qui était insulté par les soudards du Kaiser ?

Un comble d'audace

A signaler cette bouffonnerie de la « Gazette de Cologne », qui propose que les négociateurs allemands à la Conférence de la paix fassent une demande de dédommagement pour l'effet du blocus de l'Entente dirigé non seulement contre le ravitaillement militaire, mais aussi contre les populations civiles.

Nos soldats noirs les troublent

La « Gazette de Francfort » signale que l'arrivée des troupes noires dans le Palatinat occidental a soulevé une vive émotion parmi la population.

Le Monténégro s'unit à la Serbie

Une dépêche de Berne annonce que l'Assemblée nationale de Monténégro a décidé de rattacher le Monténégro à la Serbie.

170.000 boches seront internés en Hongrie

La « Gazette de Francfort » annonce qu'à la suite d'une décision prise jeudi par le conseil des ministres hongrois, sur le désir du gouvernement français, l'armée de Mackensen, forte d'environ cent soixante-dix mille hommes, sera internée en Hongrie.

Mort d'Edmond Rostand

On annonce la mort du poète Edmond Rostand. Il était âgé de 50 ans.

On sait qu'il devint brusquement célèbre grâce à sa comédie héroïque *Cyrano de Bergerac* dont le succès fut énorme en France et à l'étranger.

Ses autres œuvres sont : *Les Romanesques*, *la Princesse Loïtaine*, *la Samaritaine*, *l'Aiglon* et *Chantecler*.

Rostand était membre de l'Académie Française depuis 1902. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

CHRONIQUE LOCALE

A nos abonnés de la campagne

Pour la 4^e fois, en 8 jours, nous recevons des réclamations au sujet du retard ou de la non livraison du Journal du Lot aux abonnés.

Les dernières réclamations nous viennent de Ray, par St-Chamard et de Montfaucon.

Nous pouvons affirmer que notre service d'expédition est scrupuleusement vérifié. Nous garantissons que tous les exemplaires destinés aux abonnés sont remis à la poste de Cahors le soir même où le journal est imprimé. Les retards ou les non livraisons ne sont donc pas de notre fait.

Nous avons pu faire établir une irrégularité regrettable. Nous espérons que c'est un cas isolé et nous ne voulons pas insister pour éviter des mesures que nous ne désirons aucunement provoquer, mais la persistance des réclamations nous contraint à prier nos abonnés de nous donner des précisions si les irrégularités se renouvellent.

Médaille militaire

Notre compatriote Remy Galès, caporal au 4^e d'infanterie, originaire de Saint-Cirq-Soullaguet, titulaire de nombreuses citations, est décoré de la médaille militaire.

Nos félicitations.

« Le complot a été découvert par un agent du service secret qui surprit une conversation téléphonique. De nombreuses arrestations ont été effectuées à Berlin et dans d'autres villes. »

GUILLAUME PLEURNICHE

Le 30 août 1914, le garde des sceaux de France adressait aux procureurs généraux une circulaire leur enjoignant de recueillir toutes les informations utiles touchant les forfaits commis par l'ennemi en violation des règles de la Conférence de la Haye.

En vertu de cette circulaire, une française, Mme Prieur, dont le mari fut tué à bord du paquebot-poste *Sussex*, torpillé par un sous-marin boche, vient de déposer entre les mains du garde des sceaux une plainte contre Guillaume de Hohenzollern, « Chef de bande, chef de pirates qui porte, personnellement, la responsabilité des crimes qui ont été commis, en son nom, sur ses ordres, sans nécessité militaire, contre le droit de guerre et en récompense desquels il décernait à ses complices et co-auteurs des croix et des honneurs qu'il accompagnait de félicitations personnelles ».

La plainte de Mme Prieur pose, pour la première fois, en France, la question du droit qui appartient aux particuliers lésés par les crimes allemands d'intervenir, comme partie civile, dans le grand procès criminel qu'exige la conscience universelle pour frapper les coupables, le Kaiser, ses fils et ses officiers.

En Angleterre, des plaintes identiques ont été déposées, et déjà les verdicts rendus par la juridiction du coroner déclarent le Kaiser nommé responsable d'une foule d'assassins.

D'autre part, un membre du Gouvernement anglais, M. Barnés, parlant à Dudley, dans les Midlands a dit que « le Kaiser devait être pendu ».

Le Kaiser ne peut donc pas échapper au châtiment qu'il a mérité. Son séjour en Hollande sera de courte durée; le Kaiser appartient à la justice des alliés. Le Kôlose impérial qui voulait asservir le monde entier sera bientôt une simple loque que l'on suspendra par une corde à un gibet. Mort infamante, juste châtiment.

Et Guillaume se sent irrémédiablement perdu; il plaide les circonstances atténuantes.

C'est ainsi qu'il vient de déclarer à un rédacteur de la « Gazette de Cologne » que toute la politique des semaines qui précéderont la guerre a été conduite par Bethmann-Hollweg et von Jagow.

Guillaume pleurniche : « Je ne savais plus rien, a-t-il dit. C'est tout à fait contre ma volonté « qu'ils m'envoyèrent en Norvège. Je n'eus pas le temps de faire ce voyage, car il était évident qu'après le meurtre de l'archiduc Ferdinand, la situation était tendue à l'extrême. Mais le chancelier me déclara : « Votre Majesté doit partir pour maintenir la paix. Si elle reste ici, il y aura certainement la guerre. Le monde en rendra « Votre Majesté responsable ».

« C'est là-dessus que je partis. Pendant ce temps, je n'eus plus aucune nouvelle sur les événements; ce n'est que par les journaux norvégiens que j'appris ce qui se passait. »

C'est un mensonge de plus, car si les Boches avaient été victorieux, il est certain que Guillaume aurait hautement proclamé que la guerre était bien son œuvre.

Les Alliés ne se laisseront pas toucher par les larmes du bandit. Et puis, après tout, pourquoi Bethmann-Hollweg, von Jagow, von Tirpitz, toute la séquelle des généraux boches seraient-ils épargnés ? Ils sont tous coupables, tous doivent être frappés.

Une création qui s'impose

Nous recevons une correspondance dans laquelle un lecteur nous fait part des inquiétudes qu'éprouvent un grand nombre de mères de famille relativement à la question du lait.

Par suite de la cherté et du manque de fourrage, peut-être aussi pour d'autres raisons moins justifiées, la production du lait dans notre ville a diminué considérablement.

Il n'est pas possible aux laitières de servir tous ceux qui veulent du

lait, et malheureusement les personnes qui ne peuvent s'en procurer, sont celles qui en ont le plus besoin : les mamans, les petits enfants, les malades, les vieillards.

Notre correspondant nous demande, s'il ne serait pas possible de créer un dépôt municipal de lait où les enfants, les vieillards, les malades seraient certains de trouver l'aliment qui est nécessaire à leur santé.

A cet effet, il nous cite plusieurs cas fort intéressants, et hélas, ces cas sont légion, surtout en cette saison.

De nombreux dépôts de lait existent dans la plupart des villes : ils sont alimentés par la réquisition et toutes les familles qui ont des enfants, des vieillards, des malades, reçoivent une carte et sont assurées de trouver le lait nécessaire.

Cette question s'est posée, ici, il y a deux ans : elle n'eut pas de suite. Cependant dans l'intérêt des enfants, des vieillards, des malades, elle aurait pu être prise en considération.

Sans doute, cette création ne viendrait pas à la catégorie des gens « qui font du lait un article de gourmandise » comme le dit notre correspondant. Mais la santé des tout-petits, des vieux et des malades est d'une autre importance.

Nous souhaitons vivement qu'elle soit la préoccupation immédiate des pouvoirs publics.

Pour les petits enfants

Le *Journal Officiel* du jeudi 28 novembre consacre près de huit grandes pages pour publier les subventions accordées par le Ministère de l'Intérieur soit aux œuvres d'assistance maternelle et de protection des enfants du 1^{er} âge, soit aux sociétés de secours mutuels s'occupant d'assistance maternelle.

75 départements de France y figurent. Il n'y a pas le Lot. Simple constatation qui permet de poser la question suivante :

Où il existe dans le Lot des œuvres de protection des enfants du 1^{er} âge (goutte de lait, consultation de nourrissons) et alors il est incompréhensible que ces œuvres soient ignorées ou oubliées dans la liste des subventions; ou bien il n'existe aucune de ces œuvres dans le Lot, et alors c'est encore plus regrettable.

Et cependant, à Cahors, il y a l'œuvre de la crèche qui, il faut le dire bien haut, a rendu et rend de très grands services aux mères qui sont obligées de travailler.

Cette œuvre à laquelle se sont consacrées avec un dévouement au-dessus de tout éloges un groupe de dames de notre ville aurait bien mérité d'être signalée à l'Officiel.

Mort au champ d'honneur

Notre jeune compatriote le chasseur alpin, Cavalie Alphonse, originaire de Vaylats, a été mortellement frappé le 7 octobre dernier, dans l'Aisne, près de St-Quentin, alors qu'il se portait crânement à l'assaut d'une position ennemie. Sa belle conduite, au cours de cette attaque, lui a valu une citation à l'ordre de la brigade. Alphonse Cavalie avait été précédemment décoré de la croix de guerre et de la fourragère, cité deux fois à l'ordre du 13^e bataillon des chasseurs alpins; En Italie, le 8 mars 1918 et en France, le 30 septembre 1917, avec la mention suivante : « Chasseur qui a toujours très bien fait son devoir. Blessé deux fois. »

Nous saluons la mémoire de ce regretté compatriote et nous prions la famille d'agréer nos sincères condoléances.

Justice de paix

L'Officiel publie le résultat définitif des examens qui ont eu lieu dans toutes les Cours d'appel de France pour l'emploi de juge de paix.

Dans cette liste qui comprend 115 candidats reçus, et qui vient d'être transmise au ministre de la justice, nous relevons le nom de M. Dablanc, principal clerc d'avoué à Cahors. Nos félicitations.

Citation à l'ordre du jour

Notre compatriote, Moulins-Pierre C. H. R., caporal radio-télégraphiste, du 88^e d'infanterie, a été cité en ces termes à l'ordre du jour :

« Caporal radio-télégraphiste très méritant, a assuré, du 23 août au 10 septembre 1918, le service d'un poste de tringle dans des circonstances difficiles et sous le feu incessant de l'ennemi. »

C'est la 2^e citation qu'obtient le jeune caporal dont la famille habite à Cahors, rue des Remparts.

Nos bien vives félicitations.

Prix de vertu

Dans sa séance de jeudi 28 novembre l'Académie Française a décerné le prix Prieur à Mme Vidieu, de Labas-de-Murat.

MISE AU POINT

D'habituels discoureurs qui font autorité dans les salons de coiffeurs ou entre deux savonnades, ils tranchent toutes les questions militaires, politiques et économiques, vont répétant ce que le *Journal du Lot* qui « pour se moquer les édiles, imagine de donner le nom de Georges Clemenceau à la rue des Orangiers. »

Nous avons trop le respect de notre prochain pour nous moquer de lui; ensuite notre admiration pour l'éminent Président du Conseil est telle que nous ne supporterions pas l'idée même d'une facétie de mauvais goût à son égard.

Comme à tous nos confrères, c'est par un communiqué municipal officiel qui nous a été envoyé avec prière d'insérer, que nous avons appris la décision contre laquelle du reste nous avons protesté.

Nous n'insistons pas, la partie serait trop belle !

Fédération des mutilés de la guerre

A l'assemblée générale qui aura lieu très prochainement, les mutilés seront appelés à procéder à l'élection d'un Conseil d'Administration et au renouvellement du bureau. Les camarades désireux de poser leur candidature sont priés d'adresser sans retard leur nom au Président de la Fédération, M. Sers, 40 rue Président Wilson.

Le bureau.

Ateliers publics de distillation

Les propriétaires sont informés que l'Atelier public de distillation sera ouvert les 2, 3, 5 et 6 décembre 1918 et pour les propriétaires qui n'auraient pu distiller en décembre, une période complémentaire sera accordée en janvier, les 2, 6, 7, 9, 10, 13 et 14 janvier 1919.

Boeufs échappés

Une de ces nuits, vers 23 h. 1/2, l'agent de police Courréjou, passant sur la place Galdemar entendit un grand bruit; malgré l'obscurité il voulut se rendre compte de ce qui se passait et vit deux boeufs qui venaient de s'échapper de l'écurie de l'auberge de Douelle.

L'agent Courréjou tenta de les arrêter, mais les boeufs, au galop, parcoururent la place du Marché, la place des petites Boucheries, la rue du Château, la rue de St-Barthélemy. Arrivés place des Mobiles, ils purent être rejoints par l'agent qui parvint à les faire retourner. Ce fut encore une longue galopade, qui prit fin place Clément Marot où enfin, l'agent Courréjou put les arrêter et les remettre à leur propriétaire.

Nous tenons à noter que c'est la 3^e fois que l'agent Courréjou se signale par des actes de courage. Du reste, depuis juin 1913, il est titulaire du diplôme de sauveteur.

Nos félicitations.

Foire du 30 novembre 1918

La foire du 30 novembre a été peu importante.

Les cours des animaux et des denrées ont été les suivants :
Boeufs gras, de 80 à 95 fr. les 50 k.;
vaches grasses, de 75 à 85 fr. les 50 kilos; boeufs de travail, de 1.800 à

2.200 la paire; vaches de travail de 1.400 à 1.900 la paire; porcelets, de 70 à 130 fr. pièce selon grosseur.

Moutons gras, 1 fr. 30; agneaux, 1 fr. 40, le tout le 1/2 kilo.

Brebis d'élevage, de 80 à 90 fr. pièce selon grosseur.

Marché : Poules grasses, 2 fr. 25; canards, 2 fr. 45; dindes, 2 fr. 25; canards, 2 fr. 25; lapins privés, 1 fr. 25; oies grasses, 4 fr. 25; canards gras, 4 fr. 10; foies gras, 8 fr. 50, le tout le 1/2 kilo.

Pas d'incidents à signaler.

Chemin de fer d'Orléans

La section de Carsac à Gourdon fermée momentanément à l'exploitation depuis le 15 octobre 1918, est ouverte à nouveau au trafic à partir du 1^{er} décembre.

St-Vincent-Rive-d'Or

C'est avec un vif regret que nous apprenons que notre compatriote M. Heng, facteur-receveur à St-Vincent-Rive-d'Or, vient de trouver une mort glorieuse à l'ennemi.

Mobilisé aux troupes et postes le 11 octobre, il fut blessé mortellement le 1^{er} novembre. Malgré tous les soins dont il fut entouré, M. Heng est mort le 19 novembre des suites de sa blessure, à l'ambulance de Croix-en-Champagne.

C'était un fonctionnaire très dévoué et d'une amabilité parfaite; il emporte avec lui l'estime et le regret de toute la population de St-Vincent où il ne comptait que des amis.

Dans cette pénible circonstance, nous adressons à Mme Heng et à la famille nos bien sincères condoléances.

Gindou

Prisonnier rapatrié. — Le 27 novembre est arrivé dans sa famille Périé, de La Molle, genre Vialard, prisonnier en Allemagne, depuis 3 ans environ.

Le jeune Ménage Fernand du village des Granges, vient d'être l'objet d'une belle citation. Nos félicitations.

Gazals

Foire. Notre foire du 27 novembre a été très importante et de nombreuses affaires se sont traitées sur tous les marchés. Sous la halle, beaucoup de noix vendues de 60 à 70 fr. l'hectolitre; au foirail, de nombreux bestiaux. Les boeufs de boucherie ont été rapidement enlevés. Les poulets se sont vendus à 1 fr. 75 à 2 fr. 25 la livre, les oies et les canards gras de 4 fr. 50 à 4 fr. 60 le 1/2 kilo.

Probité. — M. Labrousse, propriétaire du Café du Nord, à Gazals a trouvé sur une des tables de son débit, le soir de la foire, un portefeuille contenant une certaine somme d'argent. Il a déclaré sa trouvaille à la mairie et la tient à la disposition du propriétaire.

Bretenoux

Mort pour la France. — Notre compatriote Jean Lamouroux, 31 ans, soldat au 3^e génie, est mort pour la France à l'hôpital auxiliaire n° 23 d'Alençon.

Nous saluons la mémoire de ce regretté compatriote, et nous adressons à sa veuve, à sa famille, nos bien sincères condoléances.

NOS DÉPÊCHES

Paris, 12 h.

Les souverains Belges à Paris

Il est décidé que la reine accompagnera le roi des Belges. Les princes ne viendront pas. Le roi recevra, contrairement à une information donnée, toutes les délégations Belges, jeudi à 5 h., au Palais des Affaires Etrangères.

Le Pape et l'Allemagne

De Berne : La *Gazette de Francfort* assure que, sur la demande de l'archevêque de Munich, le pape aurait adressé une requête à M. Wilson et aux gouvernements de l'Entente pour les prier de relâcher les rigueurs du blocus et de ravitailler l'Allemagne. Il aurait également insisté auprès de l'Épiscopat de chaque pays allié.

Les socialistes aussi !

D'Amsterdam : Les socialistes hollandais vont faire une démarche auprès des socialistes de tous les pays

alliés pour obtenir l'amélioration du sort de l'Allemagne pendant l'armistice et les négociations de paix.

La situation à Berlin

De Bâle : Les conseils d'ouvriers et soldats de l'Allemagne envoient des délégués à Berlin afin d'atténuer, autant que possible, l'influence trop grande de Berlin. On craint que par la suite le conseil des ouvriers et soldats de Berlin ne devienne une sorte d'Assemblée Nationale qui tiendrait tête à la future Constituante.

L'ère des difficultés

La situation se complique extrêmement en Allemagne.

Bavière contre Prusse

De Bâle : La rupture entre Munich et Berlin serait un fait accompli. Kurt Eisner ouvrirait incessamment les négociations en vue d'une paix séparée bavaroise.

Paris, 13 h. 10.

Pas de changement, dit Berlin !

De Zurich : Un télégramme de Berlin dément que les postes radiotélégraphiques aient été saisis par le groupe Spartacus (groupe des socialistes minoritaires). Ces postes restent sous la même direction technique que pendant la guerre.

(Pas de changement dans les cadres administratifs. C'est l'aveu qu'il faut tenir.)

Services télégraphiques interrompus

En raison du mauvais état des communications, il n'y a pas eu à Paris, ce matin, de services de dépêches.

Plus que jamais méfions-nous.

Les Boches auraient réussi à faire intervenir la papauté en leur faveur. Les socialistes hollandais vont, aussi, implorer les « camarades » alliés pour les Barbabes.

On voudrait que l'Entente desserre le blocus, ravitailler l'Allemagne; améliorer en un mot le sort des Germains.

L'Allemagne serait affamée? C'est faux. Il a été prouvé que les Germains ont, par suite des récoltes dernières, des denrées pour plusieurs mois encore. Ils mentent donc — cela leur est si naturel ! — lorsqu'ils se disent sans pain.

S'ils en ont, pourquoi en demandent-ils avec insistance? Auraient-ils l'intention de constituer un stock de réserve? Voudraient-ils, par la suppression du blocus, se procurer les matières premières nécessaires à la fabrication de munitions? Auraient-ils le dessein de constituer des forces de réserve afin de parler haut et ferme au moment des pourparlers pour la paix?

Rien de cela n'est impossible chez le peuple félon.

Restons méfiants. Soyons résolus à ne desserrer l'étrémité que le jour où la paix définitive sera assurée par des GARANTIES solides et totales.

DES CHAUFFEURS DES FORGERONS DES AJUSTEURS

Sont demandés aux Chemins de fer de Normandie. S'adresser au Chef d'exploitation à OUVILLE-LA-RIVIERE (Seine-Inférieure).

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle qu'ils tiennent; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches, tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noires, difficiles ou douloureuses

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antiglaireuses, Antibiliauses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant sans modifier l'alimentation ou les habitudes; elles ne donnent jamais de coliques; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs (impôt compris) portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 7

LA GRANDE ÉPREUVE

PAR M. DESCHAMPS

CHAPITRE II
PÈRE ET FILS
(Suite)

M. Delaunay, contrarié par cet obstacle inattendu qui venait se placer en travers de ses projets, crut qu'il ne fallait pas battre en brèche avec trop de violence ou de fermeté les desseins de son fils.

Il décida de lui laisser le temps de la réflexion et de ne pas l'interroger davantage ce jour-là.

Il fit dévier la conversation et se retira.

Mais de ce jour, il ne manqua aucune occasion de célébrer les mérites qu'il reconnaissait à Mlle Elisabeth et à son grand-père.

Sans cesse, il parlait d'eux et, bien qu'il ne les connût que d'une façon fort imparfaite et tout à fait sommaire, il faisait l'éloge de leur esprit, de leurs relations, de l'agrément qu'il y aurait à être leur allié, leur ami, leur parent.

Il énumérait tous les avantages qui résulteraient d'une alliance contractée entre son fils et Mlle de Fontanes. Il feignait de ne plus considérer François comme un enfant, il lui parlait en camarade, en ami. Il paraissait faire confiance à son jugement, à sa raison.

Il lui citait, en toute occasion, les noms des camarades de François qui avaient fait de riches mariages, des mariages qui pouvaient leur conférer du crédit, de l'influence, des relations utiles, de la fortune et faciliter leurs carrières et leur avenir. Il ne manquait jamais d'ajouter : « Ceux-là sont des malins, ils vivent avec leur temps; ils ne négligent aucun moyen de réussir, car tout est là, « réussir, percer, arriver ».

François, que ces propos exaspéraient lui demanda un jour, avec une certaine impatience et une irritation mal dissimulée.

— Arriver à quoi ?

— Mais « arriver » cela dit tout. Une personne arrivée est celle qui occupe une brillante situation, qui fait parler d'elle, qui est reçue, adulée, flattée partout à cause de sa puissance.

— Pardon, mon père, fit doucement François, j'ai compris, d'après l'expérience que j'en ai que l'on dit d'une personne qu'elle est « arrivée », lorsqu'elle occupe une situation prépondérante à laquelle ne la désignent ni son mérite, ni son talent, ni sa valeur personnelle, ni son

travail. Une personne est arrivée lorsque, par l'intrigue, les moyens louches, audacieux, perfides ou cyniques elle a usurpé la place qui revient à un plus digne. On disait autrefois qu'elle était « parvenue » mais ce mot ne comportait pas le sens malhonnête que sous-entend celui « d'arriviste ».

Je n'envie pas ceux d'entre mes camarades qui se sont servis du mariage comme d'un moyen, comme d'un tremplin.

Tu n'as pas eu recours au mariage pour te créer une situation brillante, toi. Celle que tu occupes, tu l'as obtenue par ton travail, ta persévérance, ton effort. Ceux qui t'approchent, qui te voient à l'œuvre, dans tes rapports avec les ouvriers ou avec tes clients, sont frappés de ton entendement. Ils se disent : « Celui-là avait l'étoffe d'un chef; il devait réussir ». Ils ne se sentent pas humiliés en voyant ton succès mérité, tandis qu'ils haussent les épaules en approchant celui qui doit sa brillante situation à la faveur et à l'injustice; ils souffrent du manque d'équité du destin; ils sentent en eux fermenter des germes de mécontentement, d'indignation et de haine contre l'usurpateur et c'est de là que sont nées un grand nombre des divisions qui séparent les hommes, de notre temps, qui les jettent les uns contre les autres.

Armand Delaunay avait trop de bon sens et de sagesse pour ne pas comprendre la justesse de cette ré-

plique à laquelle il riposta cependant.

— Il nous est permis d'envisager pour nos enfants une destinée plus facile que ne fut la nôtre. Nous aspirons à monter, à continuer la montée jusque dans notre descendance, or ce serait déchoir déjà, pour un fils, que de se contenter de la situation que lui a procurée son père; de ne pas s'efforcer de l'améliorer encore; de ne pas profiter de la fortune, des relations de ce père...

— Je ne suis pas de ton avis, mon pauvre papa. Il y a une grande noblesse pour un fils à poursuivre et à perpétuer tout simplement l'œuvre de son père. Le fils du laboureur a autant de mérite à labourer le champ que ses aïeux, ou creusé et à se contenter de ce rôle social illustré par son père qu'à devenir un aventurier.

Il n'est pas nécessaire d'avoir une situation en vue ni de faire parler de soi; l'important est d'avoir une vie digne, droite, utile aux autres et à soi-même, et pour cela la fortune n'est pas nécessaire.

— Cependant, reprit le père Delaunay, si tu te trouves en présence de deux routes qui conduisent au même but; que l'une soit agréable, bordée de fleurs, plane et l'autre aride, montante, rocailleuse, laquelle emprunteras-tu ?

— Je ne sais pas; deux routes différentes ne peuvent pas conduire au même but ou alors, c'est que l'une perd en longueur ce qu'elle gagne en

pittoresque.

— Enfin si, à l'âge de te marier tu te trouves en présence de deux personnes : l'une, aristocratique par la naissance, par les goûts, par tous les dons de l'âme et de l'esprit; l'autre... différente, laquelle choisiras-tu ?

— Si je choisissais, mon cher papa, je ferais dans l'un comme dans l'autre cas une mauvaise action. Le mariage est un événement trop grave pour qu'on puisse le traiter comme une affaire, en examiner judicieusement les avantages et les inconvénients. Il faut s'en rapporter au hasard clairvoyant ou à une autre puissance qui connaît les effets et les causes et se laisser guider par elle, sans résistance.

J'ai beaucoup réfléchi sur cette question, mon cher papa; la puissance lucide qui m'a mis dans la vie pour un but que j'ignore moi-même a décidé elle-même de la famille à laquelle je devais appartenir par ma naissance; elle ne m'a pas permis de choisir. Selon que pour le résultat final qu'elle se proposait, pour le bien de l'humanité, il était nécessaire qu'elle me fit naître chez de pauvres gens, ou dans l'opulence, elle a agi comme il lui plut de le faire.

Il en est de même pour le mariage, si je veux accomplir ma destinée et non pas la contrarier. Je n'ai pas voix délibérative et il vaut mieux que je m'abandonne aveuglément à mon destin. Une personne a été créée pour moi, car la Providence pense à tout.

AVIS DE DÉCÈS

Madame et Monsieur Pierre BOURGNOU et leur famille; Madame et Monsieur Julien BOURGNOU, négociants et leurs enfants; Madame et Monsieur Jean BOURGNOU, élève en pharmacie, aux armées; Les familles BOURGNOU, CASAGNE, BAUDEL, SAURET, MARMESSE et tous les autres parents, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame veuve BOURGNOU née CASSAGNE

leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante et cousine, décédée le 2 décembre 1918, dans sa 68^e année, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu mercredi 4 décembre, à 9 heures 1/4 en l'église Cathédrale.

Réunion à la maison mortuaire : Place des Petites Boucheries.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Le brouillard

Plus que le froid, le brouillard est pour les asthmatiques et catarrhiques une cause d'accès douloureux et prolongés. On prévient ces crises en faisant usage de la Poudre Louis Legras. Ce remède merveilleux, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément l'éternuel progressivement l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, le catarrhe et la toux des bronchites chroniques. Une boîte est envoyée contre mandat de 2 fr. 35 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.



JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies, après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et de nouveaux perfectionnements, assure saine et entière la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, Monsieur GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à : Aubin 5 décembre, Hôtel du Cheval Noir.

Gramat 6, Hôtel de Bordeaux.

Gourdon 7, Hôtel de la Boule d'Or.

Souillac 8, Hôtel du Lion d'Or.

Caussade 9, Hôtel Larroque.

Découvrez 13, Hôtel de la Poste.

Cahors 14 et 15, Hôtel de l'Europe.

Figeac 16, Hôtel des Voyageurs.

Yvrac 17, Hôtel Delmon Germain.

Mazars 19, Hôtel du Commerce.

Capdenac Gare 20, Hôtel de France Fourrier.

Brochure franco sur demande. Ceintures Ventrières pour déplacements de tous organes. Bas à varices.

Le propriétaire-gérant : A